



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 30 janvier 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 24 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline RENAUD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Franck LEHENOFF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE

OBJET : ATTRACTIVITE**Vœu relatif à la situation d'urgence des artisans boulangers**

Depuis plusieurs semaines, les artisans boulangers de notre pays subissent de plein fouet les conséquences de la crise énergétique que nous traversons. Ne bénéficiant jusqu'alors pas du bouclier tarifaire, ils ont vu leurs factures d'énergie multipliées par 4 et parfois jusqu'à 10 pour les plus importantes.

Malgré les mesures annoncées par le gouvernement pour les aider à surmonter cette crise, les retours des boulangers font apparaître des difficultés. Les dispositifs semblent insuffisants pour faire face à l'explosion des prix de l'électricité et concernent finalement peu d'artisans boulangers, sans compter les difficultés administratives. Si le report des charges soulage momentanément, il se reporte sur un plus long terme qui demeure inquiétant.

Au coût de l'énergie, s'ajoute la hausse des prix des matières premières (farine, lait, beurre, œufs, sucre...) qui vient accentuer les difficultés.

Aujourd'hui toute une profession, qui concourt pourtant à la renommée de notre pays et qui contribue largement à la vitalité économique et sociale dans toutes les communes, est en danger

La baguette de pain a fait son entrée en 2022 sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco qui reconnaît et valorise désormais le savoir-faire de nos artisans boulangers.

Notre pays ne compte pas moins de 33 000 artisans boulangers qui sont indispensables au quotidien des Français parce qu'ils sont les premiers commerces de proximité. Ils sont aussi des acteurs économiques importants avec une moyenne de six salariés par boulangerie.

Dijon, reconnue à l'international comme un haut lieu de la gastronomie, ville à taille humaine attachée à ses commerces de proximité, est particulièrement soucieuse de la situation d'urgence que traversent les boulangeries artisanales.

Aussi, face à l'inquiétude des artisans boulangers, face au risque de voir nos petites boulangeries fermer leur porte, le Conseil municipal de Dijon, réuni le 30 janvier 2023, demande-t-il au Ministre de l'Économie de renforcer son accompagnement à la mesure d'une situation très préoccupante.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- d'adopter ce vœu.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN